

# Communiqué de presse

## SERVICES RÉDUITS À L'URGENCE DE FORESTVILLE LE 20 AOÛT DE 8 H À 17 H

**Forestville, le 18 août 2022** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord demande à la population de ne pas se présenter à l'urgence du Centre multiservices de santé et de services sociaux de Forestville pour un problème de santé non urgent ce samedi, 20 août, de 8 h à 17 h, en raison des effectifs médicaux réduits. Entre 8 h et 13 h, aucun médecin ne sera présent dans l'installation, mais des infirmières seront sur place pour effectuer l'évaluation et l'orientation des patients.

Pour un problème de santé non urgent, il est préférable de contacter le service Info-Santé au 811 ou de prendre un rendez-vous avec son médecin de famille. Si une personne se présente à l'urgence, mais que sa situation n'est pas jugée prioritaire, elle pourrait être redirigée vers d'autres services.

Les personnes n'ayant pas de médecin de famille peuvent contacter le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) au 1 844 962-4263, option 2, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Chaque appel est analysé par une infirmière clinicienne qui a le rôle d'orienter l'usager vers le service professionnel ou médical qui répond le mieux à ses besoins.

### **L'urgence demeure ouverte**

Il est important de préciser que l'urgence demeure ouverte le 20 août. Un patient dont l'état le requiert pourrait toutefois être transféré dans une autre installation pendant la période lors de laquelle les effectifs médicaux sont réduits. Il est aussi possible de composer le 911 dans l'éventualité où un transport par ambulance est nécessaire.

Par ailleurs, nous rappelons que lorsqu'une consultation est nécessaire, les usagers sont invités à se rendre à l'urgence la plus près de leur domicile.

### **Avant d'aller à l'urgence**

Peu importe le lieu de résidence, le CISSS de la Côte-Nord invite les personnes qui ont un problème de santé non urgent à contacter, dans un premier temps, le service Info-Santé au 811 ou à prendre un rendez-vous avec leur médecin de famille.

Pour prendre une décision éclairée quant au choix d'aller à l'urgence ou non, visitez le <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/urgence/ai-je-besoin-daller-a-lurgence/>.

Le CISSS remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Jean-Christophe Beaulieu  
Agent d'information  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 962-9761, poste 414009